



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QU' :

Une assemblée de consultation publique relative aux modifications apportées au schéma d'aménagement par le **projet de règlement numéro 319-2011** aura lieu :

Mercredi le 23 novembre 2011 à 19 h 30
Salle du Conseil de la MRC de Joliette
632, rue de Lanaudière à Joliette

En conformité des dispositions de l'article 53.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité régionale de comté de Joliette publie le présent résumé du projet de règlement **numéro 319-2011** relatif à la modification au schéma d'aménagement adopté par résolution lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 18 octobre 2011.

Le règlement **numéro 319-2011** a pour objet de modifier le plan 3 « Grandes affectations » du schéma d'aménagement de la MRC de Joliette afin d'inclure le lot 3 328 180 du cadastre du Québec (dans la Ville de Joliette), actuellement situé dans une aire d'affectation « Industrielle », dans l'aire d'affectation « Urbaine centrale ».

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de chaque municipalité / ville faisant partie du territoire de la MRC de Joliette.

Donné à Joliette ce 31^e jour d'octobre deux mille onze.

Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière